Abethe de later de la later de later de later de la later de later de la later de la later de la later de later de

MILLOURNA AMERICALINE

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

DUFOUR & LIMET, RAMEDI MATIN, . JANVIER.

ry Faites imprimer vos Factures, cs. cic., of faites, faire vos religios Pulless Printing Office," I I d et I I d.

Aujourd'hiji, Sameda Opéra-Faust. ACADÉMIE. - A midi et L St CHARLES. - A midi - From Frou REMTER - Représentation à midi

LA REVOLUTION.

rmoth avait fait tenir jeudi, à 4 beures sianne extraordinaire, par ses fidèles à Chambre, dans le but de faire destir M. Carter comme président et changer la majorité de cette Ameri the Changer la majorité de cotte Assem-tilée. Nous ignorious en verts de quelle loi cette ségues avail été teuns. Il perait que c'est en verts d'une present de quelle loi cette ségues avail été teuns. Il perait que c'est en verts d'unes presentant d'un condit entre le pauvier le l'availle de l'est déplerable provenant d'un condit entre le pauvier 1872, à 4 heures et défais. C'est la un procédé tout à fait nouveau. La lemelature siège depais le lei panvier, la Chambre a siégé le 4 janvier et s'est glour-née au leudemain. A midi, suivant l'asser, et M. Warmoth couveque une session ex-tre de le control de la faquite de le con-tra déplerable provenant d'un condité entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Que les États-Unis laissent le puple en-tièrement libre et il saura, promptement les acripateurs, ou bien qu'ils prenment et qu'ils réorganisent le gouvernement, ille ne peuvent réussir à faire sortir du chose actuel un état de choses accoptable.

mnaire au premier chef.
Le qui nous surprend et nous indigne est de voir cinq membres de la Chaulore

out fut arriche par des deplates conserved in the property of the conserved in the conserve strict les affaires de la Chambrej com-neux aux daspolitions constitutions constitution sons litter aux des-noire qu'in quorung. Il a diright aria-cte me expulsion d'un certain nombre mentres arrètés.

Il a aware, entrautres choses, que la hardre l'avait revèts du pouvoir de commer un grand southere d'aides sergents aimes dans le buy de prendre obarge de a Masson d'Etas, et d'empécher la pujoce cetter. Pour ces délits et d'antgenfan-ce, apresidant Carter a été déposé et cr-les de la Chambre pendant la sejesion l'acodimire teone en vertu de votre en amation de ceste late.

Crisgiant que Carte è nee perfinade ne tet en l'employer la violence pour rega-cit en l'employer la violence pour rega-ert en l'employer la violence pour regatent dieunboyer la violence pour rega-ré a position pessès, mus demaidous ofte Arcellence de prendre des mesures empsi her tame, paraille tentative, mus deslatons à Vojro Excellence que car doutous nollement du pouvoir de Chambre pour proéger ses membres, lous croyous de notre deveir d'agir afin d'exiter une smetté et l'effacton sang.

afin des frer une susquie es i onage.

Cochirane, Lafayette,
Accessionre, Peagre Congée,
Lordin, Pointe Congée,
Lordin, Pointe,
Lordin, Pointe,
Lordin, Pointe,
Lordin, Pointe,
Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin,
Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin, Lordin,

LA SITUATION.

Si un état de choses comme celui que siste depuis deux jours devait se prolos er subore, les attoyens n'auraient qu'en meource, ce serait de demander à l'auto té féférate de mander à l'auto ité félérale de preclamer la loi margiale, it de faire procéder à l'élection d'une Con-cution qui serait chargés de réorganiser e gouvernament de la Conjunt Il est évident, en effet, que nous n'avens entative d'assassinat. Des affidés de qui leux hommes ont cemmis avant-hier un

résentants, siégeant toutes deux sans at, en opposition l'une à l'autre, et fai-

M. Warmoth - car uous ne ponvons ations avec plaieir.

CHAMBIE IES EPPESENTANIS.

Alle-Orienna 4 janvier 1872.

Excellence H. C. Warmoth, gosterager ide de Louisiane.

de le Louisiane.

de le Coussiane.

de le de production de la magesse de la population, il a.pu rester mattre, hier de sa fortoreuse de la rep Drysdes, et il a continus à y faire stéger, de gré ou de force, una partie des représentants. Mais c'est une comédie authere des Représentants exposent à qui un peut durer louistennes. disieur—Les soussignée, membres de hambres des Meprésentants, exposent à c. 1 x cellence les faits aur auges indant la séance de 8 par /rer 1870, inse die de le lumbre es est montres disable de le Chambre, comme la protuvé le vote da prenner jour, cott nel refinident a refusé de le chambre est montres disables de le comme la protuvé le vote da prenner jour, cott aver son président. M. Carter, et, lora-cet aver son président, me refusé de les mais le président a refusé de seus mais la président a refusé de sous mais la président a refusé de sous la mais le président a refusé de sous la mais le président a refusé de sous les autres par une majorité des fenanciers par une majorité des la fraison M. Warmoth et me jamine par une majorité de la la Chambre, corter, a appelé aptour de lui un derre ordonné l'évicuation de la adje, arter, a appelé aptour de lui un derre ordonné l'évicuation de la chambre, montre s'autre therre pour la voit de la Chambre, tous apparité de sous de manche, mais il pordra la belle, en dépit de toutes les faufaronnades de la Chambre, out s'et arrêtés par des désidents.

ont été jointee à celles de la Hanque natio-nale d'État, ce qui assure à notre ville le capita, de banque placé qu'avait la Bau-que des Marchands. Le capital est actions de la Banque ne Lo capital est actions de la Banque na-tionale d'Etat sera augusenté de \$000000 à environ \$550,000 par l'arrangemont qui vient d'Atre conclu et les actions de la Banque des Marchand, seront reçues à uné évaination de \$00 par action en échan-ge pour les actions de la Banque aationalé d'Etat hu paur, soit \$100 par action.

LT On peut asheter à fort bon marché, pour du comptant, chez Michel Lion, let et 15% rae Viellle-Levée, en face du Marché français (à la viande), des habits du darnier genje et coupés à la dernière mode, pour bonause et jeunes gens de tout àgre et de toute [taille. Depuis quelque temps, le propriétaire de ces vastes magasins a exinhité un nouveau système d'affaires, c'est-hoisé un nouveau système d'affaires, c'est-

A property of the control of the con

M. Lynch propose d'aller en corps de-mander admission dans la salle de l'Instiint.

- Le colonal Chatter dit qu'il rient he voir une lettre du génvernent Warmoh au général Emory, où il dit que le parti Castier tabhait de smaoiter une éneute, et c'édit tout se que demandent Warmoth et son parti du deux de la constitut de la constit

nous le répétons donc, il faut que les représentants et les aénateurs qui ne venlent pas endosser la responsabilité de
l'usurpation commise par M. Warnoth, pe
mettena en meure de so constituer legalament, tide prandre, dans une forme légale, de meures qui mettent fin à la dictature. Él cela ne peut se faire, si les deux curs de l'auschien pas sont également divisées, au point qu'il n'y at de majorité d'anent noute. Chambres sont également divisées, au point qu'il n'y at de majorité d'anent noute. Pastorité, fédérale, edvant l'ébbe d'un gouvernement qu'elle a créé élleméme doit au peuple de la Louisiane son nasistance pour le faire sortir de l'auschie et pour constituer un gouvernement qui ne sout pas le produit de la fraude et de la corruption.

Le général mit comment. quatre Keprésculants de plus et les aue-ner à la place du méstie. Le cel. Carter se lève sei dit qu'il a ap-pris que M. Warmoth veut dissoudre l'as-semilée et il désire avoir be qu'il faudra faire en ce désire avoir be qu'il faudra faire et le current de l'all faut se battre. (Ri-rea)

io Dos lois d'euregastrement de la police interpolitaine; so Le unite la police interpolitaine; so Le loi de la contra de la police interpolitaine; so la loi de la contra de la police interpolitaine; so la loi de la contra de la police interpolitaine; so la loi de la contra de la proposition de la contra del la contra del la contra del la contra de la contra del la contra

M. Moneure présents une résolutien qui est adoptée avec quelques amendements. Elle est ainsi conces:

Attantu que H. C. Warmoth, couvernéer de l'État de la Louisiane, nidé de sessible set alle jouler nuitropolitaine et autreparent de la communitation de la Chambrit des Représentants et a placé des hommes de le politic de la Chambrit des Représentants et a placé des hommes de le politic de l'État de s'ancomber et téchnique de l'État de s'ancomber et téchnique par de l'État de s'ancomber et téchnique par la force et la violesce d'intimider, force et cobatrue l'état de s'ancomber et téchnique par la force et la violesce d'intimider, force et cobatrue l'état de l'État de s'ancomber et téchnique par le département l'égalairi de cet Etas, dans l'exercice de seu fonctions légitimes.

Législature de Warmoth.

Sonos de Vendredi, 5 janvier. Senace de Vendredi, 5 janvier.

SENAT.—Présidence de Pisabback.—Dix
nenatouragent présents.—Pac de querem.
Le sergent d'armes cat suvey à la rechetche des absents.
Le sénateur Hunsacker présente une gésolution sur le conduité étraportisainé,
des officiers fédéraux qui ont arrêée le
gouvernent, la jiagragouv et plusieurs
membres du Sénat et de la Chambre des
Représentants. La résolution se tomine,
l'air l'espoir que le Président des l'airchaites les révolutionners, et le
président férant.
La résolution est adoptée à l'unanimité
aves un assendément. aves un amendement.

La session extraordinaire s'ajourne sins
de. à 11 heures 30 et le Sénat se réunit en
séance régulière à midi.

FRANCE. ASSEMBLEE NATIONALE.

Racell Juves a new procession in même commission.

L'Amembiée s'est ensuite occapée d'une autre proposition de fil de Salay. Ca député à lomandé que le gouvernement allé-nité ses jeyant et le méhiber de la continue, se qu'il conserté le promit de ces vontes à l'antière reconstruction des vules françaises édiraites par l'arraés allement de la commission de la co

presentant legalle de la Chambré des Representant legalle de la Chambré de Representant legalle de la Chambré des Representant legalle de la Chambré de Representant legalle de la Chambré de Company de la Chambré de Representant legalle de Representant de la price de Representant legalle de Representant legalle de Representant de la price de Representant legalle de Represent

L'Asselbiés and public de la control despetito de la control del control despetito de la control despetito de la control del control despetito de la control de la control del control del control de la control de la control del con

HOUVELLE-ORLENDE, SAMEDI MATIN, 6 JANVIER 1978 Léginleture de la Louisiane.

Séance de Venéradi, 5 fancte.

CHAMBRE UNS. ÉREPRÉSENTANT.— Le l'action de la coloni de l'action de la Weignent synant, affec l'alle de la police, puri plessession de la fanctione de l'Ametitat, essente sesses l'avons mestre les représentants, qu'el de de la police, puri plessession de la fanctione de l'action de l'action

MOUVELLES DES ANTILLES.

engagement, le 3 de comment, il s latre hombes tots et coff autres louniers. En consignatio, Gomes

NOUVELLES DE WASHINGTON

A COUNTY OF THE PARTY OF THE PA Die fell gine 14 merchten Dies der ermittet de M. Gelderen, jeut der beite gem start pas meine nachten

Chicago, 5 jouvier, ... to Grand-line
Alexio arrivers avec on sensition and first particles are foundation of the particles are foundationally for particles are foundationally for particles are foundationally for the particles are foundationally foundationally for the particles are foundationally foundationally for the particles are foun

September des existers near Proprie MTS Seat Least

- 154-

STATE BOA Segment D. P. Dest infle optition of the Compagnic de charles et de for de l'Ulliantiere, le tout mis en gryre. Il destination de la contraction de la contr The state of the s

Now York & John C, Brokkeni of Courses of Economic Control of Course of Cour BTAT DES APPAIRES Paris 5 mills - Montos 50.7. Las sepes in basque de Senam out dissipat LA PRESE ANGLAISE BY LE

MOTRILE-DELEANS, A la altere des allières du Les jerman's ministérals anglais pou meastain de la financia del la financia de la financia del la financia

GRANDE REDUCTION. Geo McGIBBON & Co

et d'Hiver ADE PRIE COUTANT OF AU Lour mort de STOPERS à NORTH COMMENSAGE C'M

PLANTING PRANÇAMEN MINE W CHARMINACO, OF OR EX-SUMMERTHER MERISON, pour dente. COURSTURING COMPOSTESS, de ...

Le vode de la constant de la que gran la constant de la que gran la constant de l Exposition Gratuite

PENDANT QUELQUES JOURS SELT MENT, A DATER DU ADAVIRE MEA Au magnata d'ant de L. UTRE. No 1286 de res de Comat.

C. L. CHAPOTE TO PERSONALITY OF THE PARTY OF nignure Bourbon of Bionville Office on CHARRON | Comment of STATE | Comment of S

JOUR DE L'AN. Etronner | Etronner! CONTE PARABO

VOUS privaging pape chaptile que non Bonbons Parisions CHOCOLATS A LA TREME BOMBONS FONDANTS. de la mateir Public, rue de Richellen.

Sell de Curse à Sapresse, Cursimentes Tal Sell de Curse à Sapradition de Sapresse de Santagan Sell de Sapradition de Santagan, Dijon Selle Santagan d'Estagan de Santagan, Dijon SECRETARY OF THE PROPERTY OF T

C. Bartings & Co., White . Scores Con DANNER & TOOMER, AU New 202 or 202 de la rep d lefe les Pass Liberté et Passiein, en fact Renten Basille. Adeque an outun de Ponte.

r de februcau et au jeix d

Crisco secting intents & has learness on with their DANNER & TOOMER No de res Steries, un pro-

nume o la manufacture de present a celes misse des arrabetres part l'especialment réparation de arrabetres part l'épochamies de l'épochamies de la Montanies and Marie Carles de la Montanies and Mari Opnoutrance impossible 1 ft
Ander manual !!!
CHARRENE ARE DELEXAGE.

L ABADIE. Tons transces un impresso sescritures

Drewn! Divem! AU GAGNE PETIT. APPELLE Titontion des dames de la ville e de la verdent de particulation de 20 particula P. MEAR.

FONDERIE SHAKESPEARE, RYR GILOD. 200 pinker SHARREN BOYTHLAND, 460 do MERI-BOYTHLAND, A VINCE BARREN, SHARREN BARREN, A VINCE BARREN, B SEARCHPEARE, SHITH & CO.

Fonderie of Fabrique de Routilieires

D'ABMSTRONG

As on the first part of Particular DEACHINES A VAPRUM, MODITUM, SOURCE, MACHINES A VAPRUM, MODITUM, MICH. But. Potite Pois. 20 The state of th Desellation de territ septem, Colombes er Pered le bélieves, en ler, Battre de grates of facte e FOUDERIE DE LEEDS,

A Control of Control o VIES PURS BY LIGHTURS DE COMMANDE. On the fact forther Richard Frotscher,

MARCHARD DR. GRAINER or vessel and concentration of the property of the control of the cont plus ribronnables, i.e. parchiaete ile jogana pen, stend que les parchiaete, met in 1964 y m. Venter ribronnables, est in 1964 y m. Association Secretary of the Secret names de lane. C. T. BUDDECKE & CO.

ADOUNT ACTION OF THE PARTY OF T te ... W. V. CHARLES BARRIES. Dissolution. ONY TREMSCORTS LEVIES YA MARKA AS No tili do le reo Colombianico. O' Barriel, Prior Princesparro Gravage. The Court of the C Longitude on disput phones is 1000 media. The control of the contr Final Color of Add At All All And All Many And Andrew Course State P. BOISSONNEAU, Marshand-telllour,

Wild His GEAMOR MONTHALISTS : " Distriction and the second 14 MARKET OF PARCEL FOR THE PARCEL PARCE Mindrian, is to posterior in 12 States Pontes and Staffes state to la depition negrous THE PERSON NAMED IN COLUMN

Some Année Vol. XLV. GRABE FARREIT Tirace de Leterie de l'Etat de la 20 10 00 17 10 20 10 20 45 10

Paggiotine beginner

MY YINILLHARDYN

FIRE WORKS:

To make

PRIZE BOKES NOVELTERS BANTA CLA

NORMAN & REIN North of the de in the Vielle

VINS et LIQUEURS

choin do William V BAR &

ATT DESCRIPTION A MONIE

SE RES ROYALE, COM MANUEL

AIR DE CHUMBAGNE

Piper Hendersok

socipie SM.

TOR VIETELE-SHVER

nt de Teintererie see to form coming of his Boarde Refrection des Prix PRODUCTION AND THE PARTY OF THE

THE CANDER BY BONN PARTICANTS IN CANDER BY BATTON IS TRANSPORD BY BATTON IS TRANSPORD BY Ag wions no GEORGE ULMER Mac de Chartres...

THE PERSON IN COURSE BELIKEL GRAPERA E. F. VIRGIN. la No 10de la rue Provier, Mile-Orid

J. RAPP,

A. BELPIT & CO.

Woublies pas les Orpheline !! The Bear Priese ICHALE, religious de Sta. Créez aux. Septia piete de vingt hat, predigne sen hebre de l'esta de l'es

B BOYEREBOR CONTI. Platen to place hirest personal to make a special superior superio

La Machine à condre GROVER & BAKER. Consider for MULT MACHINES STA As No 198 de la ror de Camel Both British and Marcantile

Incurance Company, Cyparate of value and parameter on her command of the parameter of the command of the parameter of the command of the co O Bir militari à Characa (A. 1910,000,000 DATTPAL.

Dergible de Cupital et pardite.

ACOTTP dans op part.

ACO Bate American Political West April Mme GRAFF

MEAN STRUCTURE CLASSICVAY AS THE MEAN OF THE COMMENT OF THE COMMEN ELKIN & CO., Medites minimatin of the senie.

1916-110-P Avendre à beforde.

PIPES ECOME, DE TOURS BRAUTA A MATHON I. P. SALERANIE & PORTONIE DE LA MATHON DEL MATHON DE LA MATHON DEL MATHON DE LA MATHON DEL MATHON DE LA MATHON DEL MATHON DE LA MATHON DEL MATHON DE LA MATHON DEL MATHON DE LA MATHON DE LA MATHON DE LA MATHON DEL MATHON

). E. MERILH & Co. PARCHANCE TO SHOE TO DETAIL BE OUTS MYCHAPING.

OF mentioned of magnetic at fortunes in married at few at the married at firm at Cashon, peace it fully must only decisions; peace it fully must object the married at firm at the married at CAZAUX & VERGNOLE.

VERS. LIQUEURS, do. BARBICAFFE DE SIROFE GEORGE STROUB. Buscossour de Mouton Richards,

ATTELLEMEN des MARRIERE es de PRINCATION. Thornest the tone groups page of the contracts thereto the fact to place to the Contract of the contract of the change of the contract of the change of the PARFUMERIES PRANCAISES BOUSSAN & ONOBATO,

angue Copargne de la Nouvalle Dissertion do Secretario de la Houvelle de La Houve